

PROGRAMME DE NOTRE ÉQUIPE MUNICIPALE

ENSEMBLE, PRÉSERVONS ARCHAMPS

avec

Anaïs Franceschi - Benoit Halilaj - Yoland Fontaine - Amalia Martinez - Sandra Gauthier - Ute Hamilton-James
François Catherinet - Jean-Baptiste Goiran - Alina Stoian - David Zamofing - Véronique Magnin - Antoine Sirjean
Manuel Ritlewski - Anthony Rey - Florence Sechaud - Anaïs Rey-Laeser - Nicolas Bonci - Vincent Mayet



AU CONTACT,



À L'ÉCOUTE



**ET AU SERVICE
DES HABITANTS**



SOMMAIRE



1. **FINANCES**
2. **URBANISME**
3. **SÉCURITÉ**
4. **ENVIRONNEMENT ET AGRICULTURE**
5. **AINÉS, SANTÉ ET SOLIDARITÉ**
6. **MOBILITÉS**
7. **VILLAGE**
8. **COMMUNAUTÉ**
9. **ÉCOUTE ET COMMUNICATION**
10. **FOCUS - BOIS DES CHÊNES -**
11. **FOCUS - BLÉCHEINS -**
12. **FOCUS - ARCHPARC, CRÊT D'ACIER -**

EDITO

- avec David Zamofing -



Depuis plusieurs années, beaucoup d'Archampoises expriment un même sentiment : celui de vouloir préserver durablement leur cadre de vie.

Avec l'équipe "Ensemble, préservons Archamps" nous portons un projet qui repose sur un principe fondamental : valoriser l'existant avant de vouloir créer davantage. Préserver l'esprit village, protéger nos espaces naturels et agricoles, entretenir notre patrimoine, améliorer le quotidien plutôt que multiplier les grands projets non concertés. Un développement apaisé, harmonieux et durable est non seulement possible, mais nécessaire.

Notre vision est simple et nous l'assumons : pas de grands projets et pas de grandes dépenses sans concertation. Améliorer la gestion du quotidien, embellir notre village, faciliter la vie des habitants, améliorer les services et protéger notre territoire, voilà les grands axes de notre programme.

Nous défendrons une gestion rigoureuse des finances communales et nous prendrons également des engagements clairs : aucune augmentation d'impôts, une maîtrise des dépenses et une information transparente sur les choix budgétaires.

Nous porterons une gouvernance fondée sur la communication, la transparence et l'éthique. Associer les habitants aux projets, consulter avant de décider, rendre des comptes, ouvrir les instances municipales, dialoguer avec respect : c'est ainsi que nous souhaitons reconstruire une démocratie locale apaisée et vivante.

Archamps est un village attractif, vivant et dynamique. Néanmoins cette attractivité ne doit, ni se subir, ni se faire au détriment de notre qualité de vie, de notre environnement et du lien de confiance entre les habitants et leurs élus.

Pour ma part, cela fait vingt-sept ans que j'exerce des métiers tournés vers les autres : quinze ans dans le commerce, puis douze ans dans l'enseignement. Je souhaite aujourd'hui mettre cette expérience au service d'Archamps, avec une ambition claire : remettre les habitants au centre des priorités communales.

***"Venez nous rencontrer lors de notre réunion publique
du 11 mars 2026 à la salle polyvalente de 19h à 20h30. "***



1. FINANCES

Nos constats :

En 5 années à peine (2020-2024), l'équipe actuelle a beaucoup dépensé :

- ♦ **+72%** pour les dépenses de fonctionnement (2,2 à 3,8 millions d'euros)
- ♦ **+68%** pour les charges de salaires (818'000 à 1,37 millions d'euros)
- ♦ **baissede moitié**del'excédentdefonctionnement (1,4 millions à 700'000 euros).

Il faut ajouter à cela deux augmentations d'impôts (**+7%** en 2023 et **+9%** en 2024).

Dans le contexte national actuel, la commune doit faire preuve de prudence et de rigueur budgétaire. Or, l'équipe actuelle engage des travaux importants pour le chalet des associations, un projet absent du programme de 2020 et mené sans concertation avec les associations concernées. À quelques semaines des élections municipales, cette décision apparaît précipitée, d'autant que le coût global de l'opération n'est pas encore connu.



CHAQUE DÉPENSE PUBLIQUE DOIT ÊTRE UTILE, MAÎTRISÉE ET EXPLIQUÉE.

Nos propositions :

1

Lancer un audit financier

- ♦ Au regard des dépenses importantes constatées avec ces premiers chiffres, nous solliciterons un cabinet externe ou la chambre régionale des comptes pour un audit financier afin d'avoir une vue très précise de la situation financière de la commune.

2

Maîtriser le budget communal

- ♦ Le projet d'aire de loisirs a montré le manque d'anticipation de l'équipe actuelle (pas d'estimation concernant les coûts pour l'entretien, la sécurité, les réparations...). Aussi, chaque projet en investissement mentionnera les impacts financiers concernant les charges pérennes de fonctionnement. Par ailleurs, toute nouvelle dépense en fonctionnement sera également assortie d'une projection cumulée sur le mandat.

3

Mieux communiquer sur les choix réalisés et les impacts sur le budget

- ♦ Chaque année, nous lancerons une conférence budgétaire en réunion publique avant le vote du conseil municipal pour expliquer les choix budgétaires de l'année à venir en toute transparence. Une communication adaptée sera également réalisée.

4

Ne pas augmenter les impôts

- ♦ Après 2 hausses d'impôt en un mandat, ce qui n'est jamais arrivé à Archamps ces dernières décennies, nous prenons l'engagement de ne pas augmenter les impôts communaux sauf en cas de modifications imposées par l'Etat.



2. URBANISME

Nos constats :

Sur la période 2020-2025, l'équipe actuelle a autorisé la construction d'au moins **324 logements** en immeubles collectifs auxquels il faut ajouter les **800 lits ECLA** (à Archparc). Cela représente **12 immeubles** supplémentaires pour Archamps (dont 7 ne sont pas encore construits).

Tous ces permis de construire sont consultables en mairie.

Face à cette hyperurbanisation, nous voulons mettre un frein à un développement non maîtrisé, contraire à l'esprit village et à la qualité de vie attendue. Nous souhaitons un développement «apaisé», qui préserve les caractéristiques paysagères d'un village, avec des espaces publics de qualité, intégrant notamment suffisamment de surfaces perméabilisées en réponse aux risques naturels. Tout le monde a encore en mémoire les inondations de juin 2024.

À ARCHAMPS, ON VALORISE D'ABORD L'EXISTANT AVANT DE CONSTRUIRE D'AVANTAGE.

Nos propositions :

1

Réduire significativement le rythme de croissance de la population :

- ◆ Tenant compte de la forte augmentation de population à Archamps ces 20 dernières années, nous estimons que ce chiffre ne devra pas dépasser 0,5% contre 2% aujourd'hui prévus dans le projet de territoire par année. Certains diront que tout cela est impossible. Pourtant, la commune de Gaillard en est un exemple : 50% de son territoire est classé en zones naturelles et agricoles, le nombre de logements a augmenté de 15% sur la période 2006-2022 et la population est restée stable autour des 11'000 habitants.

2

Réviser le Plan Local d'Urbanisme afin de freiner significativement l'urbanisation d'Archamps, en particulier :

- ◆ Renforcer les exigences relatives à la qualité paysagère pour tous les futurs projets collectifs ;
- ◆ Imposer des normes strictes de performance énergétique, réduire la hauteur maximale des immeubles collectifs et augmenter les espaces verts au sol pour chaque nouveau projet ;
- ◆ Protéger les zones naturelles et agricoles.

3

Formaliser une collaboration entre les promoteurs et les riverains dès l'avant-projet :

- ◆ Demander aux promoteurs d'organiser, dès l'avant-projet, des réunions publiques, notamment avec les riverains, afin de les associer au projet et de s'assurer que les futurs immeubles s'intègrent parfaitement au paysage architectural.

3. SÉCURITÉ

Nos constats :

Sur la période 2021-2024, la situation s'est considérablement dégradée.

En 2024, Archamps est la 3ème commune au niveau du département (de plus de 1'500 habitants) en termes de :

- ◆ nombre de cambriolages **+15** (multiplié par 4)
- ◆ augmentation des vols sans violence contre les personnes **+ 90%**
- ◆ augmentation des destructions et dégradations volontaires **+37%**
- ◆ augmentation des vols de véhicules **+ 50%**

La sécurité est une des principales préoccupations de la population, elle est un des piliers de notre contrat social.

C'est pourquoi, ce sujet fait partie de nos priorités.



LA TRANQUILITÉ N'EST PAS UN LUXE : C'EST UN DROIT POUR TOUS LES HABITANTS.

Nos propositions :

1

Mettre en place une police municipale (pluri-communale)

- ◆ Le projet vise à mutualiser les moyens avec les communes voisines, associer le garde-champêtre actuel au dispositif de police dans une logique de complémentarité des missions, disposer d'un bureau à Archamps et assurer une présence régulière et de dissuasion.

2

Renforcer la sécurité routière, notamment pour les plus vulnérables (piétons, vélos)

- ◆ Abords de l'école, pistes cyclables continues, aménagements des trottoirs, passage pour piétons nocturne, équipement de notre police municipale d'un radar mobile.

3

Améliorer le dispositif de vidéosurveillance

- ◆ La vidéoprotection annoncée n'est toujours pas en place et les caméras existantes étant peu ou non fonctionnelles, le projet vise à renforcer et moderniser le dispositif afin de couvrir les axes de circulation, les entrées et sorties du village, les bâtiments sensibles et les dépôts sauvages.

4

Soutenir l'achat de matériel anti-intrusion

- ◆ Nous proposerons un soutien financier pour l'achat de matériel anti-intrusion afin de renforcer la dissuasion.

5

Développer et améliorer le dispositif « participation citoyenne »

- ◆ Nous soutiendrons le dispositif de participation citoyenne et en assurerons la continuité. Un bilan sera réalisé avec la gendarmerie et les référents afin d'identifier les améliorations nécessaires et de renforcer son efficacité.



4. ENVIRONNEMENT et AGRICULTURE

Nos constats :

Les **324 logements** autorisés en un mandat vont péjorer notre qualité de vie.
7 immeubles sur les **12 autorisés** par l'équipe actuelle ne sont pas encore construits.

Nous devons renforcer la sauvegarde de notre village en préservant sa nature, son caractère champêtre et sa tranquillité. Le développement durable est donc un enjeu central de notre projet.

PRÉSERVER LA NATURE AUJOURD'HUI, C'EST PROTÉGER NOTRE QUALITÉ DE VIE DEMAIN.

Nos propositions :

1 Valoriser et soutenir nos agriculteurs

- ◆ Malgré les difficultés du secteur agricole, la France demeure le premier pays agricole de l'UE, pilier de son identité culturelle. La commune compte 10 installations agricoles. Il est nécessaire de mettre en place une communication régulière avec les agriculteurs, soutenir l'installation des jeunes et développer conjointement des animations agricoles.

2 Prévenir les inondations

- ◆ Suite aux inondations de juin 2024, nous souhaitons porter un projet de prévention des inondations visant à réduire les risques pour les habitants et les infrastructures. Ce projet repose sur la mise en place d'un entretien annuel des cours d'eau, incluant le nettoyage, la gestion de la végétation et la restauration des écoulements naturels, afin d'améliorer la capacité hydraulique et de limiter les débordements lors d'épisodes pluvieux intenses.

3 Préserver ou créer des îlots naturels dans chaque hameau

- ◆ Notre projet s'appuie sur la proximité. C'est pourquoi, nous souhaitons que chaque hameau puisse bénéficier d'un espace naturel et d'équipements de proximité, comme des jeux pour enfants et quelques bancs par exemple.

4 Entretenir et améliorer les espaces verts et les chemins pédestres

- ◆ Ce sera l'occasion de baliser et de réouvrir des chemins existants, afin de faciliter les déplacements et valoriser les parcours déjà présents. Le projet permettra également de revégétaliser certains espaces, contribuant ainsi à la préservation de l'environnement et à l'amélioration du cadre naturel.

5 Embellir l'aspect des entrées du village

- ◆ Face aux nouvelles constructions situées aux entrées du village, nous mettrons en œuvre une végétalisation renforcée et des aménagements pour en améliorer l'aspect et préserver l'identité de notre village.

6 Assurer l'avenir de la forêt communale

- ◆ En raison d'une maladie fréquente, touchant les résineux, un changement progressif des espèces de la sapinière communale, est indispensable pour en assurer la pérennité. Cette démarche, sera menée en lien étroit, avec l'Office national des forêts (ONF).

5. AÎNÉS, SANTÉ et SOLIDARITÉ

Nos constats :

Selon l'INSEE entre 2011 et 2022, le nombre de personnes de 60 ans et plus a augmenté de : **+61%**, passant de **297 à 479 personnes**.

Cette tranche d'âge représente **19.5%** de la population d'Archamps. C'est pourquoi, nous devons créer les conditions nécessaires pour que celles et ceux qui le souhaitent puissent continuer à vivre de manière paisible dans notre village.



BIEN VIEILLIR À ARCHAMPS, DOIT ÊTRE POSSIBLE, DIGNE ET ACCESSIBLE À TOUS.

Nos propositions :

1

Créer des logements adaptés pour nos aîné-es

- ◆ Lancement d'une étude d'infrastructure, accessible aux personnes âgées dépendantes, leur permettant de bien vieillir dans un environnement sécurisé et médicalisé.

2

Faciliter la mobilité de nos aîné-es

- ◆ Favoriser la mobilité est essentiel pour renforcer l'autonomie. Cela implique un aménagement urbain adapté (bancs, cheminements sécurisés, signalisation claire) et la mise en place d'un service de transport motorisé pour faciliter les déplacements du quotidien en toute sécurité.

3

Développer un réseau de soutien aux personnes âgées

- ◆ Aide au maintien à domicile et lutte contre l'isolement, grâce à la mise en place d'un réseau de soutien aux personnes âgées, afin de leur permettre de vieillir chez elles et faciliter leurs démarches dans la vie quotidienne.

4

Mettre en place des ateliers de « prévention santé » pour nos aîné-es

- ◆ Plusieurs thèmes pourront être traités, comme l'activité physique adaptée, la nutrition, la mémoire, le sommeil, l'équilibre, etc... .

5

Elargir et rassembler l'offre de soins dans un cabinet médical unique

- ◆ Il s'agira de faire venir d'autres professionnels, afin de compléter l'offre de soins et les rassembler dans un seul et même lieu.

6

Réduire le taux de logements sociaux à 20% dans les nouvelles constructions

- ◆ Sans information ni concertation avec la population et sans engagement dans son programme de 2020, l'équipe actuelle a fixé à 40 % le taux de logements sociaux pour les nouvelles constructions, soit l'un des plus élevés de la CCG, alors que la commune, avec 2'500 habitants, n'est pas soumise à la loi SRU (qui fixe 25% de logements sociaux au-delà de 3'500 habitants). Favorables à la mixité sociale et à la solidarité, nous proposons un taux plus équilibré de 20 %. (<https://www.cc-genevois.fr/sites/default/files/2025-07/Programme%20local%20de%20l%27habitat%20CCG%202023-2029.pdf>)



6. MOBILITÉS

Nos constats :

Depuis plusieurs années, les modes de déplacements ont beaucoup évolué à côté de la voiture : piétons, vélos, vélos électriques...

Cela nécessite de repenser ces mobilités dans un plan global et cohérent, dans un souci de sécurité (pour les piétons, les cyclistes...) et du bon usage des deniers publics.

Pour ce faire, la concertation doit être privilégiée, afin d'aboutir à des solutions durables et partagées.

SE DÉPLACER À ARCHAMPS DOIT ÊTRE SÛR, SIMPLE ET ADAPTÉ À CHACUN.

Nos propositions :

1

Etablir un plan d'entretien et de remise à niveau de la voirie communale

- ◆ L'état de nos voiries est préoccupant et peut, dans certains cas, engendrer des risques pour la sécurité. C'est pourquoi, nous procéderons à la mise en place d'un plan d'entretien et de remise à niveau des voiries communales. Les riverains seront associés à ces démarches afin d'intégrer les besoins en sécurité et en circulation, de manière à éviter les problèmes récurrents, comme ceux rencontrés sur la route de Vovray.

2

Créer des liaisons douces entre les hameaux et le village

- ◆ Nous souhaitons nous inspirer des villages voisins, ayant mis en place des liaisons de qualité, végétalisées et sécurisées, afin de relier l'ensemble de nos hameaux au centre du village, par des cheminements séparés, continus et sécurisés, accessibles à l'ensemble des usagers (voitures, vélos, piétons).

3

Faciliter les trajets du quotidien (école et travail)

- ◆ Privilégier des aménagements plus sûrs et mieux pensés collectivement. Améliorer la mobilité pour faciliter les déplacements hors du village aux heures de pointe et optimiser l'accès et la sécurité aux abords de l'école.

4

Mettre à l'étude l'accueil d'une ligne de bus dans le village

- ◆ Il s'agira de lancer une étude de faisabilité pour améliorer la connexion de notre commune avec le reste du territoire.

5

Maintenir l'aide à l'achat de vélos électriques

- ◆ Nous poursuivrons la démarche de subvention, visant à soutenir l'achat de vélos électriques, dans le cadre du développement de la mobilité douce.

7. VILLAGE

Nos constats :

Vous êtes nombreux à nous avoir signalé le manque d'entretien de notre commune.

Il suffit de se promener pour trouver un poteau de signalisation de travers, une armoire électrique ouverte, des ronces qui ont envahi des bancs, des morceaux de route défoncés, etc... .

Pourtant, l'entretien du village au quotidien fait partie intégrante du service public et de notre qualité de vie. Il en est de même concernant notre patrimoine, témoin de l'histoire du village.



UN VILLAGE BIEN ENTRETENU, C'EST RESPECTER SES HABITANTS ET VALORISER SON PATRIMOINE.

Nos propositions :

1

Désigner un élu référent chargé de la gestion du quotidien

- ◆ Cela permettra d'améliorer la réponse aux différentes doléances. Une adresse courriel dédiée sera mise en place, un accusé de réception sera envoyé sous 48h00.

2

Revoir la gestion du ramassage des ordures ménagères

- ◆ Des containers débordants et des sacs au sol : la mairie renvoie la responsabilité à la CCG. Or, la CCG regroupe 17 communes, dont Archamps, représentées par leurs élus. Cette posture n'est pas acceptable. Nous porterons ce sujet pour qu'il soit traité efficacement, car l'incapacité à résoudre les problèmes du quotidien alimente la défiance envers les intercommunalités.

3

Préserver et rénover notre patrimoine

- ◆ Nous devons veiller à l'entretien et la rénovation des bâtiments symboliques du village comme l'église, les fontaines, les calvaires, etc... .

4

Moderniser les espaces et équipements publics

- ◆ Nous devons améliorer l'accueil des habitants et des activités (salle des fêtes, foyer de ski de fond, salle de la cure, etc...) et valoriser nos espaces publics en les rendant plus fonctionnels, confortables et accessibles.

5

Amélioration des services

- ◆ Développer les services à la population en soutenant l'émergence d'un espace café convivial, défini en concertation avec les riverains et destiné à renforcer le lien social.

6

Mettre en place une permanence d'élus en Mairie

- ◆ Nous mettrons en place une permanence hebdomadaire d'un élu dans les locaux de la mairie, afin de permettre à la population d'obtenir des réponses et d'établir un lien direct.



8. COMMUNAUTÉ

Nos constats :

En préambule, nous souhaitons dire un grand merci aux bénévoles (et aux salariés) de nos associations, pour leur engagement et disponibilité au service de notre communauté. C'est pourquoi, nous voulons les mettre à l'honneur en créant une « soirée des bénévoles ».

Nous aimerions également soutenir l'épanouissement de notre jeunesse au sens large, car elle n'est pas un problème, mais une ressource pour aujourd'hui et demain.

LA VIE ASSOCIATIVE ET LA JEUNESSE SONT UNE RICHESSE POUR NOTRE VILLAGE.

Nos propositions :

1

Soutenir et accompagner les associations dans leurs projets

- ◆ Nous serons attentifs aux besoins des associations (infrastructure, matériel, financement...) afin d'apporter du soutien dans la mesure des moyens de la commune.
A ce titre, nous regrettons le démarrage des travaux du chalet des associations à 2 mois des élections, alors que le projet final n'a pas été soumis aux associations.
Nous essaierons de trouver avec les associations, des solutions intelligentes et adaptées à leurs besoins.

2

Élargir l'offre événementielle communale

- ◆ Il s'agira de proposer de nouveaux événements, tels que des séances de cinéma en plein air, une fête de la pomme, une fête agricole, des expositions, des conférences et divers concours.

3

Célébrer les réussites

- ◆ Chaque jour des jeunes s'impliquent et réussissent à l'école, dans le sport, la culture. Nous souhaitons célébrer ces réussites et en faire un événement annuel pour valoriser notre jeunesse.

4

Développer des chantiers solidaires et/ou écologiques

- ◆ La solidarité et l'écologie font partie des principales préoccupations des jeunes. Aussi, nous leur proposerons de participer à des chantiers au service de la solidarité et/ou de l'écologie.

5

Relier les générations pour mieux choisir son avenir

- ◆ Créer un carnet d'adresses, favorisant le réseautage et l'échange entre adolescents du village et Archampois disposant d'une expérience professionnelle au sein des entreprises du bassin genevois, afin de les accompagner dans leur orientation et leur découverte des métiers.

6

Renforcer la qualité de l'accueil dans les structures « enfance » communales

- ◆ Nous devons veiller à assurer un accueil qui garantit la sécurité de nos enfants et adolescents.

9. ÉCOUTE et COMMUNICATION

Nos constats :

Ce mandat a été éprouvant pour la population; pétition pour : l'antenne 5G à Chotard, le projet d'aire de loisirs du bois des chênes, inquiétude et mécontentement de la population avec les nouveaux immeubles, pas ou peu de soutien suite à l'inondation du 9 juin 2024.

Nous devons tourner cette page, retrouver de la sérénité et surtout de la confiance. Aussi, nous nous engageons à mettre en place une gouvernance transparente et éthique.



CONSULTER AVANT DE DÉCIDER, RENDRE DES COMPTES, ASSOCIER LES HABITANTS.

Nos propositions :

1 **Elaboration d'un pacte de gouvernance**

- ◆ Ce document précisera les principes et valeurs qui vont guider notre gouvernance et engagements vis-à-vis de la population, dont l'un des objectifs sera de renforcer la qualité du service public dans l'accueil, la réactivité, le soutien...

2 **Mettre en place des outils de communication et d'information adaptés à la population**

- ◆ Afin de n'exclure personne, la commune développera plusieurs supports d'information et de communication :
 - un support papier, avec un livret d'accueil, un bulletin municipal distribués boîte par boîte
 - un support numérique, via l'application Illiwap, permettant une information pratique et ciblée (pannes, travaux, informations pratiques, etc...).

3 **Organiser des référendums locaux pour les sujets importants**

- ◆ Pour tous les sujets importants, susceptibles d'impacter durablement la commune, nous solliciterons la population avec des référendums locaux. Cela peut concerner l'intercommunalité, un projet que l'Etat souhaiterait nous imposer, les enjeux autour d'Archparc, etc... .

4 **Créer des commissions ouverte à la population**

- ◆ Nous souhaitons faire vivre une démocratie locale agile et audacieuse, en permettant aux habitants de participer aux commissions municipales, aux réflexions et à certains projets, en s'appuyant sur leurs compétences.

5 **Intégrer la population dans chaque projet**

- ◆ Tout projet d'urbanisme, de loisirs ou de stationnement impacte le quotidien. La population sera donc associée dès la réflexion afin d'intégrer son expertise, puis le projet fera l'objet d'une consultation adaptée.

6 **Participer activement à la gestion du territoire par l'intercommunalité (CCG)**

- ◆ Les enjeux sont multiples pour notre territoire (mobilité, développement durable, croissance démographique, emploi, etc...). C'est pourquoi, nous prendrons toute notre place dans la gouvernance et les réflexions de la CCG.

10. FOCUS

- Bois des chênes -



Notre constat : un espace naturel essentiel

Au centre du village, le Bois des Chênes est un îlot de fraîcheur, un lieu de promenade apprécié de tous et un corridor écologique existant au sein d'un bois communal. La municipalité actuelle a prévu durant son mandat d'implanter sur ce lieu un projet d'aménagement très impactant.

Notre projet : préserver sans artificialiser

Nous faisons le choix de ne rien construire dans la prairie. La zone sera classée en espace naturel, tout en réalisant un entretien de l'ensemble des sentiers existants et uniquement un complément des aménagements (légers et discrets) :

- ◆ bancs,
- ◆ poubelles,
- ◆ tables,
- ◆ sacs d'hygiène pour les chiens.

Un lieu paisible, accessible à toutes et tous : familles, jeunes enfants, personnes à mobilité réduite, marcheurs, amateurs de footing et promeneurs, avec ou sans chiens, pourront continuer de profiter d'un lieu calme, respectueux de l'environnement et propice à la détente.

Un engagement pour l'avenir :

Préserver le Bois des Chênes, c'est protéger la biodiversité, lutter contre les îlots de chaleur et conserver un cadre de vie apaisé pour les générations futures.



Maintenir la nature au coeur du village.

11. FOCUS

- Route traversant Blécheins -



Nos constats :

Vous avez été nombreux à nous exprimer votre mécontentement concernant la circulation à Blécheins, en particulier aux heures de pointe.

Cela entraîne de l'insécurité, des nuisances et de la pollution alors même que ce n'est pas un axe de circulation majeur.

Il est principalement emprunté par des véhicules qui souhaitent éviter la route d'Annecy en traversant le hameau puis le bourg pour gagner quelques minutes.

Nous ne sommes pas d'accord et nous estimons que la tranquillité, comme la sécurité sont des priorités pour la population.

Notre proposition :

Cette route est départementale et relève de la responsabilité du Conseil départemental du 74. Pour autant, lorsque la route départementale est située en agglomération, la compétence revient au Maire qui exerce la police de la circulation (article L2213-1 du CGCT).

Sauf erreur, Archamps fait partie de l'agglomération du Grand Genève. C'est pourquoi, nous proposerons au Conseil départemental une étude sur la mise en place d'une Zone de Trafic Limité (ZTL) dans le hameau de Blecheins afin de réguler le trafic durant les heures de pointe, matin et soir.

« ZTL » Définition

Une Zone à Trafic Limité (ZTL) est une zone où la circulation est restreinte à certains véhicules afin de réduire le trafic de transit. Elle vise à réduire la circulation et à créer un environnement plus apaisé pour les résidents notamment. Cet outil a été créé dans le cadre de la loi Climat et Résilience (2021).

Quel est le principe ?

A certaines heures de la journée, comme pour certaines rues piétonnes ou en centre-ville, l'accès n'est possible que par les habitants d'Archamps et ceux qui y travaillent.

Ainsi, aux heures de pointe, l'axe traversant le village sera plus calme grâce à des feux à l'entrée de Blécheins.

Ce qui permettra également de faciliter les sorties route de la Croix et chemin du Chameau.



Améliorer la qualité de vie des habitants

12. FOCUS

- Archparc, Crêt d'acier et circulation frontalière -



Nos constats :

Nous avons la chance de bénéficier sur la commune d'un parc d'activités qui s'inscrit dans la dynamique du Grand Genève.

Le pilotage de ce parc est assuré par le Syndicat Mixte d'Aménagement du Genevois (SMAG) présidé par la Région Auvergne-Rhône-Alpes. La commune d'Archamps bénéficie d'une vice-présidence.

A proximité de cette zone d'activités se trouve un quartier, le Crêt d'acier et une zone villas située sur la route d'Annecy qui font l'objet d'intenses tractations de la part de promoteurs pour densifier et construire des immeubles.

Les habitants se sentent délaissés par la commune et subissent plusieurs difficultés :

- ◆ une circulation intense route d'Annecy, dès l'aube, qui complique leur déplacement,
- ◆ des problèmes de poubelles,
- ◆ un manque de jeux extérieurs pour les enfants,
- ◆ le danger de la vitesse route d'Annecy.

Nos propositions :

◆ **Assurer la défense des intérêts de notre commune au sein du SMAG**

Nous serons un partenaire exigeant et loyal dans le cadre de notre participation à la gouvernance du SMAG.

◆ **Améliorer la qualité de vie du Crêt d'acier et route d'Annecy**

Les différents problèmes énoncés ci-dessus, nécessitent un plan d'action global et cohérent, qui intègre les riverains de la route d'Annecy, les habitants du Crêt d'acier et les conseils syndicaux, le cas échéant.

Plusieurs espaces relèvent de parties privatives, certains sont publics « communaux » ou « départementaux ».

Pour autant, il revient à la commune d'impulser la d'initier et de réunir toutes les parties afin d'améliorer leur qualité de vie.

◆ **La route d'Annecy, axe principal de la circulation frontalière**

Il n'est pas sérieux d'envisager une réduction de la circulation sur la route d'Annecy au regard des enjeux liés à la circulation frontalière.

Pour autant, la sécurisation de cet axe constitue une priorité, tout comme la mise en place d'une régulation, permettant aux habitants de ce quartier, d'entrer et de sortir de chez eux en toute sécurité et dans des délais raisonnables.



Appréhender le sujet dans son ensemble.

NOS 12 PROPOSITIONS PHARES DU PROGRAMME

1. **FREINER L'URBANISATION ET PROTÉGER LES ESPACES NATURELS**
Révision du PLU, baisse du rythme de croissance, exigence paysagère renforcée
2. **ZERO HAUSSE D'IMPÔTS ET GESTION FINANCIÈRE RIGOUREUSE**
Audit financier, maîtrise des dépenses, transparence budgétaire
3. **CONSULTER AVANT DE DÉCIDER : UNE GOUVERNANCE PARTICIPATIVE**
Consultations locales, habitants associés dès la réflexion, transparence
4. **AMÉLIORER CONCRÈTEMENT LE QUOTIDIEN DES HABITANTS**
Entretien, patrimoine, équipements publics, propreté, services de proximité
5. **PRÉSERVER L'ESPRIT VILLAGE ET LA QUALITÉ DE VIE**
Des projets à taille humaine, concertés et intégrés au paysage
6. **METTRE EN PLACE UNE POLICE MUNICIPALE MUTUALISÉE ET RENFORCER LA SÉCURITÉ**
Présence sur le terrain, prévention, dissuasion et proximité
7. **COMMUNIQUER ET INFORMER DE MANIÈRE ADAPTÉE**
Redonner de la transparence, une régularité dans l'information et la rendre disponible pour tous
8. **PERMETTRE AUX ÂÎNÉS DE BIEN VIEILLIR À ARCHAMPS**
Logements adaptés, mobilité facilitée, prévention santé et lutte contre l'isolement
9. **REGROUPER ET RENFORCER L'OFFRE DE SOINS**
Création d'un cabinet médical pluridisciplinaire
10. **SÉCURISER ET REPENSER LES MOBILITÉS DU QUOTIDIEN**
Voirie entretenue, cheminements doux, sécurité piétons et vélos
11. **PRÉSERVER LE BOIS DES CHÊNES ET LES ESPACES NATURELS**
Zéro artificialisation, aménagements légers et respectueux
12. **SOUTENIR LA VIE ASSOCIATIVE ET ACCOMPAGNER LA JEUNESSE**
Soutien aux associations, plus d'évènements et de projets pour les jeunes

